

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Compte postal : Citrap Vaud, Lausanne n° 10-11166-3 / IBAN CH62 0900 0000 1001 1166 3

Courrier : Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey

Téléphone : 021 921 32 64 **Courriel** : pierre.seidel@bluewin.ch

Lausanne et Corsier, le 7 février 2014

Office fédéral des transports
M. Sandro Micheloni
Section Autorisations II
3003 Berne

Dossier : OFT/BAV-411.11-00058

Affaire OFT : 2012/0398

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire,
tronçon Lausanne - Vevey - Villeneuve - Roche
Enquête publique (26.01.2013 - 25.02.2013)
CFF, enquête pour travaux entre Lausanne et Villeneuve

Opposition de la Citrap Vaud du 25 février 2013

Monsieur,

Votre lettre recommandée du 9 janvier 2014 nous est bien parvenue.

La prise de position des CFF, annexée à votre lettre, montre que :


1. a) leur projet est déjà partiellement compatible avec la création d'une éventuelle halte à Rennaz ;
b) ils sont informés de cette éventuelle création de halte, ce qui était notre vœu.
2. notre demande pour la gare de Vevey provoquerait plus d'inconvénients que d'avantages.

En conséquence, la Citrap Vaud a décidé de retirer sa double opposition et renonce ainsi à légitimer son droit de faire opposition.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Au nom du comité de la CitraP Vaud :


Daniel Mange
secrétaire


Pierre Seidel
membre